



Questionnaire d'évaluation de l'opération Stop-pub

Nos boîtes aux lettres se retrouvent souvent remplies de prospectus, de publicités ou de journaux d'annonces gratuits. Cela représente en moyenne chaque année, 35 kg de papier par foyer. Ces courriers non adressés sont très souvent jetés dans la poubelle sans même avoir été lus.

Afin de réduire les déchets ainsi générés, certains usagers ont apposé un autocollant Stop-pub (ou mentionné « pas de pub ») sur leur boîte aux lettres.

Le Syndicat du val de Loir souhaite aujourd'hui savoir si cette opération fonctionne correctement.

Vous faites partie des personnes refusant la publicité... merci de prendre un peu de votre temps pour renseigner cette enquête.

Adressez-nous ensuite le questionnaire complété via servicecivique@syndicatvaldeloir.fr.

Appréciation globale

1. De quelle manière avez-vous indiqué que vous ne souhaitiez pas de publicité ?
 - je l'ai écrit sur ma boîte aux lettres
 - j'utilise un autocollant remis par le Syndicat du val de Loir
 - j'utilise un autocollant remis par un autre biais
2. Etes-vous globalement satisfait de l'opération ?
 - oui
 - non en raison de :
 - je ne reçois plus les informations des collectivités (journal de la Région, journal Objectif Environnement,...)
 - je continue à recevoir des imprimés publicitaires
Quelques exemples : Cliquez ici pour taper du texte.
 - l'autocollant est de mauvaise qualité (il se déchire, le texte est effacé...)
3. (Uniquement si réponse « non » à la 2^{ème} question).
Ces difficultés vous ont-elles fait renoncer à cette opération ?
 - oui
 - non
4. Quelle(s) a(ont) été votre(vos) motivation(s) principale(s) pour l'apposition d'un stop-pub sur votre boîte aux lettres ?
 - je ne lis jamais les publicités
 - je suis sensible à la protection de l'Environnement (moins de publicité produite signifie moins d'utilisation de bois, d'eau et d'énergie pour la fabrication du papier)
 - je veux réduire ma production de déchets
 - je ne viens que très rarement dans cette maison et ne souhaite pas que ma boîte aux lettres soit remplie de publicité

5. Constatez-vous que depuis que vous utilisez un stop-pub, le volume de déchets que vous jetez a diminué ?
- non pas vraiment
 - oui un peu
 - oui de manière significative

La

6. Avez-vous eu connaissance de la possibilité de vous procurer un stop-pub auprès du Syndicat du val de Loir ?
- oui par le biais du site internet du syndicat
 - oui par le biais de ma mairie
 - oui par un article paru dans la presse locale (journaux, bulletin communal, Objectif Environnement)
 - oui par quelqu'un de mon entourage
 - non je ne le savais pas

7. (Uniquement pour les personnes utilisant un stop-pub délivré par le Syndicat du Val de Loir).
Les autocollants stop-pub délivrés par le Syndicat font l'objet de statistiques annuelles. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible d'en mettre à la disposition des habitants en mairie ou dans d'autres lieux publics.

Pensez-vous que cela soit un frein pour certaines personnes ?

- non. J'ai récupéré facilement le mien.
 - oui. Moi-même j'ai rencontré quelques difficultés pour le récupérer (il a fallu appeler plusieurs fois le Syndicat ou envoyer plusieurs mails...).
8. Auriez-vous des suggestions à nous faire quant à la manière de se procurer l'autocollant stop-pub ?
Cliquez ici pour taper du texte.

9. Avez-vous des remarques concernant cette opération ?

Cliquez ici pour taper du texte.

Pour aller plus loin dans la démarche

10. Afin de ne plus recevoir de publicité adressée à votre nom, avez-vous connaissance de la liste Robinson (inscription via le site internet de l'Union Française du Marketing Direct et Digital) ?
- oui et je m'y suis inscrit
 - oui mais je ne suis pas intéressé
 - non mais ça m'intéresse. Je vais faire le nécessaire.
 - non mais je ne suis pas intéressé

11. Afin de continuer à profiter des promotions de certaines enseignes, vous avez la possibilité d'en prendre connaissance sur le site internet www.pubeco.fr. Le saviez-vous ?

- oui et je le consulte régulièrement
- oui mais je ne suis pas intéressé
- non mais je vais dorénavant consulter ce site
- non mais je ne suis pas intéressé

Renseignements complémentaires

* Commune d'habitation sur le territoire du Syndicat du val de Loir :

Cliquez ici pour taper du texte.

* Type de résidence sur le territoire du Syndicat du val de Loir :

- résidence principale
- résidence secondaire

* Informations complémentaires (déménagement, arrêt de l'utilisation du stop-pub...) :

Cliquez ici pour taper du texte.

Merci de renvoyer ce questionnaire via servicecivique@syndicatvaldeloir.fr

Pour toute information complémentaire relative à ce questionnaire, vous pouvez nous contacter au 02.43.94.86.94 ou par mail.

L'ensemble des résultats de l'enquête sera communiqué dans un prochain numéro de notre journal Objectif Environnement ainsi que sur le bilan annuel de notre programme de prévention téléchargeable sur le site internet du syndicat www.syndicatvaldeloir.fr

Le Syndicat du Val de Loir vous remercie pour votre Participation !